

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLAYE
DU MERCREDI 13 MARS 2019
SALLE DES FETES
VILLENEUVE

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS OU AYANT DONNE POUVOIR : 36

QUORUM : 19

SECRETAIRE DE SEANCE : MME Patricia MERCHADOU

DATE DE CONVOCATION : 04 mars 2019

PRESENTS :

Bayon sur Gironde : MME BLOUIN ; ***Berson*** : MM. ROTURIER, MATHIA, MME CHOVERO ;
Blaye : MM. BALDES, LORIAUD, RIMARK, CARREAU, MMES MERCHADOU, DUBOURG,
SARRAUTE, QUERAL ; ***Campugnan*** : M. LAÉ ; ***Cars*** : MME ARIAS ; ***Fours*** : M. PASTOR ;
Gauriac : M. RODRIGUEZ ; ***Générac*** : M. CHILON ; ***Plassac*** : M. GAUDINIÈRE (suppléant)
; ***St Christoly*** : MME PICQ, MM. GRIMÉE, MOULIN ; ***St Ciers de Canesse*** : M. DE PARDIEU
; ***St Genès*** : M. COLLARD (suppléant) ; ***St Girons d'Aiguevives*** : M. PAGE ; ***St Martin***
Lacaussade : MME DIVER ; ***St Paul*** : M. DUEZ ; ***St Seurin de Bourg*** : M. ARNAUDIN ;
Samonac : MME GIOVANNUCCI ; ***Saugon*** : MME SOULARD ; ***Villeneuve*** : MME VERGÈS ;

ABSENTS EXCUSES :

Bayon sur Gironde : M. GAYRARD ; ***Plassac*** : MME GOUTTE ; ***St Genès*** : M. SARTON ; ***St Vivien de Blaye*** : M. DOMENS ;

POUVOIRS :

M. BODIN à MME QUERAL
M. JOURDAN à MME ARIAS
M. BAYARD à MME VERGÈS
M. DEBET à M. GRIMÉE
MME MOLBERT à M. PAGE
M. MARGUERITTE à MME DIVER

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

M. ROCHET Jean-Louis, Délégué suppléant de la commune de Campugnan,
M. ARRIVÉ Jean-Marie, Délégué suppléant de la commune de Gauriac,
M. HERAUD Roland, Délégué suppléant de la Commune de Générac,
MME BRETON Marie-Agnès, Déléguée suppléante de la commune de St Ciers de Canesse,
M. MOURLOT Jean-Charles, Délégué suppléant de la commune de St Paul,
M. AUDOUIN Michel, Délégué suppléant de la commune de Samonac,
M. CHICHERY Pascal, Directeur Général Adjoint des Services,
M. PASDELOUP Clément, Directeur du Pôle Commande Publique et Affaires Juridiques,
M. BAILLON Morgan, Directeur pôle Communication et NTIC,

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLAYE
DU MERCREDI 13 MARS 2019
SALLE DES FETES
VILLENEUVE**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Blaye s'est réuni le mercredi 13 mars 2019 à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Denis BALDÈS, Président de la Communauté de Communes de Blaye.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Blaye souhaite la bienvenue aux membres du conseil communautaire.

Le Procès-verbal du conseil communautaire du 30 janvier 2019 est adopté à la majorité (abstention de M. MATHIA), après quelques corrections.

Monsieur le Président constate le quorum et fait appel à candidature pour le poste de secrétaire de séance. MME Patricia MERCHADOU, seule candidate est élue à l'unanimité.

| N° délibérations | Intitulés des délibérations | Résultat des votes |
|------------------|---|---|
| 21-190313-02 | <u>RAPPORT N°02 :</u> DESIGNATION DU BUREAU (M. BALDÈS) | M. Daniel CHILON est élu membre du bureau communautaire (34 voix pour et 1 bulletin blanc) et M. François DE PARDIEU est élu membre du bureau communautaire (35 voix pour) |
| 22-190313-03 | <u>RAPPORT N°03 :</u> DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCB AU SMIAEPA DES COTEAUX DE L'ESTUAIRE (M. BALDÈS) | M. Christian PENAZZI est élu représentant de la CCB au SMIAEPA des Coteaux de l'Estuaire (35 voix pour et 1 bulletin blanc). M. Philippe DUBAU est élu représentant de la CCB au SMIAEPA des Coteaux de l'Estuaire (36 voix pour) |
| 23-190313-04 | <u>RAPPORT N°04 :</u> DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE (M. BALDÈS) | A la majorité 30 pour, 5 abstentions (MME VERGÈS + pouvoir de M. BAYARD, M. MOULIN, MME QUERAL + pouvoir de M. BODIN), 1 contre (M. MATHIA), La dissolution du Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde est approuvée au 31 décembre 2018 |
| 24-190313-05 | <u>RAPPORT N°05 :</u> CONVENTION DE LIQUIDATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE (M. BALDÈS) | A la majorité 31 pour, 4 abstentions (MME VERGÈS + pouvoir de M. BAYARD, MME QUERAL + pouvoir de M. BODIN), 1 contre (M. MATHIA), La convention de liquidation du Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde est approuvée |

| | | |
|--------------|--|---|
| 25-190313-06 | <u>RAPPORT N°06 :</u> DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 (M. DUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, le Conseil prend acte de ces orientations |
| 26-190313-07 | <u>RAPPORT N°07:</u> BUDGET ANNEXE SPANC – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018 (M. DUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le compte de gestion 2018 du budget annexe SPANC est adopté |
| 27-190313-08 | <u>RAPPORT N°08 :</u> BUDGET ANNEXE SPANC – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (M. DUEZ) | A l'unanimité 35 pour, 0 abstention, 0 contre, Le compte administratif 2018 du budget annexe SPANC est adopté |
| 28-190313-09 | <u>RAPPORT N°09 :</u> BUDGET ANNEXE ZAE – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018 (M. DUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le compte de gestion 2018 du budget annexe ZAE est adopté |
| 29-190313-10 | <u>RAPPORT N°10 :</u> BUDGET ANNEXE ZAE – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (M. DUEZ) | A l'unanimité 35 pour, 0 abstention, 0 contre, Le compte administratif 2018 du budget annexe ZAE est adopté |
| 30-190313-11 | <u>RAPPORT N°11 :</u> BUDGET ANNEXE ZAE – AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2018 (M. DUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, L'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 du budget annexe ZAE est adoptée |
| 31-190313-12 | <u>RAPPORT N°12 :</u> BUDGET CCB – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018 (M. DUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le compte de gestion 2018 du budget de la CCB est adopté |
| 32-190313-13 | <u>RAPPORT N°13 :</u> BUDGET CCB – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (M. DUEZ) | A la majorité 30 pour, 5 abstentions (MME VERGES + pouvoir de M. BAYARD, MME QUERAL + pouvoir de M. BODIN, MME BLOUIN), 0 contre, Le compte administratif 2018 du budget CCB est adopté |
| 33-190313-14 | <u>RAPPORT N°14 :</u> BUDGET CCB – AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2018 (M. DUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, L'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 du budget CCB est adoptée |
| 34-190313-15 | <u>RAPPORT N°15 :</u> BUDGET CCB – AUTORISATION DE POURSUITES : SAISIE ADMINISTRATIVE A TIERS DETENTEUR (M. DUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Les conditions d'autorisation de poursuites sont approuvées |
| 35-190313-16 | <u>RAPPORT N°16 :</u> SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS (M. DUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Les subventions aux associations telles que présentées dans le tableau sont approuvées |

| | | |
|--------------|--|--|
| 36-190313-17 | <u>RAPPORT N°17 :</u> COTISATION FINANCIERE 2019 A LA MISSION LOCALE (M. ROTURIER) | A l'unanimité 35 pour, 0 abstention, 0 contre, La cotisation financière 2019 à la Mission Locale pour un total de 32.856,11 € et une participation maximum de 1.700 €uros au risque d'inoccupation est approuvée |
| 37-190313-18 | <u>RAPPORT N°18 :</u> SUBVENTION 2019 AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (M. ROTURIER) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La subvention d'un montant de 1.000 €uros au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles est approuvée |
| 38-190313-19 | <u>RAPPORT N°19 :</u> SOUTIEN AU SECOURS POPULAIRE (M. ROTURIER) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le soutien au Secours Populaire pour un montant de 700 €uros en bons d'achat alimentaire est approuvé |
| 39-190313-20 | <u>RAPPORT N°20 :</u> SUBVENTION ASSOCIATION LAIQUE PRADO (MME PICQ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La subvention à l'association Laïque Prado pour 2019 pour un montant de 4.000,00 €uros est approuvée |
| 40-190313-21 | <u>RAPPORT N°21 :</u> ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT - DEMANDE DE SUBVENTIONS - HALTE NAUTIQUE DE BLAYE (M. MARGUERITTE) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, L'actualisation du plan de financement et les demandes de subventions pour la Halte Nautique sont approuvées |
| 41-190313-22 | <u>RAPPORT N°22 :</u> AVENANT A LA CONVENTION DE PARTICIPATION AUX SERVICES NUMERIQUES MUTUALISES DU SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMERIQUE (MME MOLBERT) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, L'avenant à la convention de participation aux services numériques mutualisés du Syndicat Mixte Gironde Numérique est approuvé |
| 42-190313-23 | <u>RAPPORT N°23 :</u> REFACTURATION AUX COMMUNES DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES DE GIRONDE NUMERIQUE (MME MOLBERT) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La refacturation aux communes des prestations complémentaires de Gironde Numérique est approuvée |
| 43-190313-24 | <u>RAPPORT N°24 :</u> ADHESION A L'ADELFA 33 (M. RODRIGUEZ) | A l'unanimité 34 pour, 0 abstention, 2 contre (MME VERGÈS + pouvoir de M. BAYARD), L'adhésion à l'ADELFA 33 est adoptée |

| | | |
|--------------|---|---|
| 44-190313-25 | <u>RAPPORT N°25 :</u> CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE PROGRAMMATION - CAMPUS DES METIERS (M. RODRIGUEZ) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude de programmation - campus des métiers est approuvée |
| 45-190313-26 | <u>RAPPORT N°26 :</u> DEMANDE DE RENOUELEMENT DU CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME (M. LORIAUD) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La demande de classement de l'Office de Tourisme en 1 ^{ère} catégorie est approuvée |
| 46-190313-27 | <u>RAPPORT N°27 :</u> EPIC OFFICE DE TOURISME : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA CCB ET SON OFFICE DE TOURISME (M. LORIAUD) | A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La convention d'objectifs (2019-2021) et de moyens entre la CCB et son Office de Tourisme est approuvée |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour expédition conforme.


 Le Président de la Communauté de
Communes de Blaye,
Denis BALDÈS

NB : Les décisions du Conseil Communautaire et les débats y afférents sont retranscrits sur le registre des délibérations qui peut-être consulté par toute personne physique ou morale.